

# Communiqué COVID-19 – n°44

## Faire son marché au parc Milan

**Afin de soutenir les producteurs locaux en période de Covid-19, la Municipalité propose l'installation de stands de marché alimentaires au sud du Parc de Milan. Les stands proposeront notamment des fruits et légumes, des produits de boucherie, de fromagerie et de boulangerie. Ce marché annuel se tiendra les vendredis de 15h à 19h à partir du 23 d'avril. La présence de food trucks viendra compléter l'offre.**

La crise du Covid-19 a mis en exergue notre dépendance aux grands réseaux de distribution et leur fragilité. Cette prise de conscience a eu comme conséquence la redécouverte des producteurs locaux et des circuits courts. A ce propos, six mesures ont été proposées par la Municipalité en 2020 pour soutenir les producteurs-trices régionaux et les rapprocher des consommateurs-trices. L'une de ces mesures vise l'installation de bancs de marché dans un parc un jour par semaine. C'est aujourd'hui chose faite avec la mise en place d'un marché alimentaire sur la partie sud du parc de Milan.

Ce marché annuel de 8 étals se tiendra sur la surface gravillonnée au sud du parc, les vendredis de 15h à 19h. Il proposera une offre faisant la part belle aux producteurs-trices locaux et, dans l'idéal, bio. Vous pourrez notamment y trouver des fruits et légumes, des plantes aromatiques, mais aussi des produits de boucherie, de fromagerie et de boulangerie. Les vigneron et les brasseurs de la région auront également l'occasion de présenter leur production. Un appel d'offres a récemment été effectué en ce sens.

La mise à disposition d'un espace dédié aux food trucks à l'entrée Sud-Ouest du parc, zone proche mais néanmoins distincte du marché, visera à offrir une offre culinaire aux usager-ère-s du quartier ainsi qu'aux chalands. Comme le souligne Mme Natacha Litzistorf, conseillère municipale en charge du Logement, de l'environnement et l'architecture : « ce concept permettra à la clientèle, et notamment aux habitant-e-s du quartier, d'effectuer leurs achats de proximité en favorisant le circuit court tout en profitant de la convivialité du parc. »

Dans le contexte actuel du Covid-19, une distance suffisante entre chaque stand sera exigée selon les normes sanitaires en vigueur.

Pour M. Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal en charge de la sécurité et de l'économie, « avec cette nouvelle offre, la Ville de Lausanne compte non seulement soutenir le commerce de proximité, mais également participer à l'animation du quartier sous-gare en matière d'alimentation locale et de lien social ». Le marché débutera le 23 avril 2021.

La Municipalité de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et l'architecture, +41 21 315 52 00 | +41 79 647 99 85**
- **Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la Sécurité et de l'économie, +41 79 964 27 39**

Lausanne, le 19.04.2021